

Déclaration liminaire de la FSU pour la réunion de la FSSST-D du 16 octobre 2023

Mesdames et Messieurs les membres de la FSSST du Val-de-Marne,

C'est dans un contexte pesant que nous nous réunissons aujourd'hui; à l'international, les crimes odieux du Hamas perpétrés le 7 octobre servent de prétexte au gouvernement d'extrême-droite israélien pour infliger un véritable martyre à toute la population palestinienne. Pendant ce temps, en Europe, l'extrême droite poursuit son ascension. Après l'Italie, la Suède, c'est aux Pays-Bas qu'elle engrange de nouvelles victoires électorales, en France, elle cherche à étendre son influence à l'école par le biais des associations de parents (parents vigilants). Presque deux ans jour pour jour après la mort de Samuel Paty, un nouveau meurtre a été commis à Arras, et plusieurs personnels blessés.

Il est clair que c'est l'idéal de connaissance et d'émancipation qui a été visé. L'école est la cible des extrémistes de tous bords qui veulent la soumettre à leurs idées obscurantistes. Le plus bel hommage que nous puissions faire à nos collègues est de continuer notre combat au quotidien pour la connaissance, l'esprit critique et l'émancipation de nos élèves.

La question est; serons-nous seul face à ce combat? Nous pouvons parfois en douter, tant il est vrai que la protection des enseignant.e.s est encore bien trop souvent déficiente; manque de visibilité des personnels sur les moyens de sécurisation après des alertes attentats ou des altercations avec des parents d'élèves, insuffisance de la Protection Fonctionnelle telle que appliquée dans le Val de Marne où elle se cantonne à une prise en charge des frais d'avocat sans aucun accompagnement. Cette dernière est aussi trop souvent refusée. Nous pourrions citer également les soucis récurrents de bâti et de sécurisation des établissements.

Vous nous pardonneriez notre franchise, mais de nombreux professeurs ne supportent plus les hommages désincarnés des politiques aux valeurs de la République, lorsque l'on voit comment ils traitent son école au quotidien, lorsque l'on voit les politiques éducatives de tri social, de rabougrissement sur les fondamentaux au détriment de l'ouverture sur le monde, des savoirs dans leur richesse et leur diversité, de l'esprit critique.

Un petit discours, et retour au mépris quotidien, mépris fort bien illustré par le fait que les organisations syndicales ont dû batailler pour obtenir du ministère le droit de banaliser quelques heures dans le secondaire pour préparer l'hommage à notre collègue. Les professeurs des écoles, eux, se sont débrouillés comme d'habitude. Il ne faudrait tout de même pas perturber la Garderie Nationale ! Malheureusement, le discours et la politique annoncée par M. Attal s'inscrit pleinement dans cette politique à rebours du projet de démocratisation scolaire et d'émancipation.

Manque d'attractivité du métier et les démissions :

A la rentrée, le Val-de-Marne comptait plus de contractuels que de fonctionnaires stagiaires. A l'échelle nationale aussi les concours ne sont pas pourvus : le manque d'attractivité du métier n'est plus un problème lié aux seules académies d'Ile-de-France.

Face à la stagnation du point d'indice et l'inflation, les heures supplémentaires du Pacte et les efforts consentis aux collègues en début de carrière ne suffisent pas. La question salariale est à mettre au regard de l'augmentation constante des démissions et demandes

de disponibilité ou temps partiel pour reconversion.

A ce titre la FSU souhaite interroger l'administration sur :

- le nombre de demandes de ruptures conventionnelles pour 2022-2023 (demandes refusées comprises)
- le nombre de démissions de collègues titulaires
- le nombre de démission de collègues contractuels - le nombre de démission de FS avant titularisation.

Pacte enseignant :

Le Pacte est au regard de la charge actuelle de travail un mépris, une insulte à notre engagement. Doit-on rappeler les résultats de l'étude de la DEEP sur le temps de travail des enseignants ? Nous souhaiterions d'ailleurs connaître le nombre précis d'enseignants du Val de Marne, par degré, qui ont pu accepter ces missions supplémentaires. Par ailleurs, au regard des objectifs affichés sur l'égalité professionnelle, il est indispensable de connaître parmi les volontaires la répartition entre hommes et femmes.

D'après les déclarations de Gabriel Attal, 25 % des enseignants dans le secondaire ont signé un pacte enseignant. Nous sommes loin des espoirs du ministère concernant ce dispositif qui devait remédier au manque d'enseignants et à leurs absences. Force est de constater que l'idée de travailler plus pour gagner plus n'a pas convaincu les collègues, débordés déjà par leurs tâches quotidiennes, harassés par la charge de travail et souffrant de conditions de travail qui se détériorent année après année.

La FSU continue donc de porter la revendication de l'abrogation du Pacte enseignant (dont l'enveloppe doit être dans l'immédiat versée inconditionnellement à tous et toutes) et de l'augmentation généralisée des salaires des AESH et enseignant.e.s. De plus, il faut des mesures d'urgence pour prendre en compte de la cherté de la vie en Ile de France.

Autre sujet de tension en ce début d'année; les évaluations d'écoles.

Elles sont une charge supplémentaire de travail, inutiles et menées contre l'avis des équipes sur des temps dont nous avons besoin pour des tâches autrement plus importantes. Imposé au mépris des réalités des écoles (écoles choisies qui parfois font face à des élèves difficiles, à un turn over de direction, à l'implantation de dispositifs type ULIS ou UEMA que les collègues considèrent être les chantiers prioritaires). De plus, la réflexion se déroule dans le cadre des moyens existants, ce qui implique que le travail enseignant est la seule variable envisagée au détriment des contraintes imposées pourtant de la responsabilité de l'institution? Cela risque bien de générer des injonctions paradoxales et de la culpabilisation, sources de RPS. La FSU rappelle que la répartition des ORS est inscrite dans la loi, et que le temps des collègues ne peut être l'objet de d'arrangements laissés aux IEN comme on a pu le constater dans la mise en place de la 1ere vague. La perte de la maîtrise de l'organisation du temps de travail constitue en soi une source de stress à ajouter aux RPS que subit la profession par la mise en place du Nouveau Management.

Rappelons l'échec des évaluations dans le second degré, mises en place depuis cinq ans, et qui n'entraîne pas l'adhésion des enseignants, débordés par leur charge de travail et ne souhaitant pas s'autoévaluer ni évaluer le travail de leurs collègues. Cela n'entre pas dans leurs missions et ces évaluations ont perdu rapidement tout leur sens. Cette commande

institutionnelle n'a absolument pas suscité l'adhésion des collègues. Réalisées hors temps de travail, rendues caduques car ne pouvant reposer que sur le volontariat des enseignants, elles ont rapidement perdu tout leur sens. Il semblerait que les enseignants du premier degré suivent la même voie. Perte de temps et absence de sens, c'est à cela que seront rapidement réduites ces évaluations dans le premier degré. Nous demandons évidemment à ce qu'aucune école ne soit contrainte à se soumettre à l'évaluation d'un panel d'intervenants extérieurs, dont les conclusions seraient par ailleurs transmises aux collectivités territoriales qui sont parfois promptes à se saisir de tout levier de pression sur les écoles !

Mobilité inter-départementale, des demandes de disponibilité et de temps partiel : il devient impossible, sans motif médical sérieux, de quitter le Val de Marne et / ou de travailler à temps partiel ou obtenir une disponibilité. La FSU s'inquiète de cette médicalisation des demandes, qui voudrait dire qu'on attend que les collègues soient en difficulté de santé pour entendre leur demande.

Les fiches rsst et situations rencontrées depuis le début de l'année:

Elles soulèvent des problèmes de bâti déjà évoqués l'an dernier : présence d'amiante, eau impropre à la consommation, sécurisation des accès, alarme dysfonctionnelle lors d'une alerte attentat (St Maur).

La chaleur dans les classes est une problématique nouvelle qui dégrade encore plus nos conditions de travail. Compte tenu des prévisions météorologiques, un plan de prévention est à envisager. Y compris dans une réflexion sur la construction de nouveaux bâtiments. Ainsi les tout nouveaux locaux de l'école Jean Moulin à Orly ont de grandes fenêtres orientées plein sud qui ne peuvent être ouvertes. Nous remarquons en outre que de trop nombreuses fiches ne font pas l'objet de réponse de la part de la hiérarchie, ce qui constitue un manquement aux obligations de l'employeur.

Les difficultés liées à l'inclusion scolaires:

La gestion des élèves aux réactions imprévisibles devient un enjeu majeur de sécurité et de protection de la santé des personnels (et des élèves) quand on constate le nombre de fiches RSST qui nous sont remontées. Nous déplorons au moins 3 accidents de service depuis le début de l'année.

La mutualisation illégale d'AESH "" est monnaie courante et les emplois du temps d'AESH "m" deviennent délirants, avec des suivis de 7 élèves (par exemple à l'Ecole B.Malon du Kremlin Bicêtre). Insuffisant pour les élèves et maltraitants pour les personnels.

Nous pointons ici le manque d'AESH. Leur recrutement serait certainement facilité par des conditions de salaire et de travail décentes et une reconnaissance de leur métier avec une formation associée.

Nous pointons aussi la carence des conditions d'accueil de ces élèves, et de manière générale du traitement de la difficulté scolaire et de l'accompagnement du handicap dans notre système éducatif. Les RASED sont exsangues, les psychologues scolaires interviennent au compte-goutte. Les CP dédoublés ne sont souvent pas dédoublés mais regroupés dans une même classe. En GS la préconisation de GS à 24 se solde par des PS et MS surchargés à 30 élèves. Les Ulis deviennent des salles d'attente d'IME faute de places disponibles, et les affectations sont faites en dépit des profils lorsque la comptabilité des postes prend le pas sur les besoins des élèves en souffrance.

Les conditions d'accueil offertes à l'ensemble des élèves est à interroger, et si la FSU a

toujours été, et reste, favorable à l'inclusion scolaire, elle pose la question de la capacité des enseignants à assurer cet accueil dans les conditions actuelles.

La gestion à flux tendu de la carte scolaire:

Les fermetures de classes imposées à la rentrée ont eu un impact délétère sur l'état d'esprit des collègues. Des FS ont été renvoyés vers d'autres écoles après la rentrée (par exemple à Fontenay/bois). C'est une entrée dans le métier particulièrement violente.

Nous déplorons cette manière d'agir qui participe du sentiment d'écoeurément ressenti par de nombreux collègues. Et constitue une charge de travail et de stress supplémentaire : structures à revoir, gestion du mécontentement des parents, désorganisation générale.

La Loi Rilhac:

Le discours tenu par certains IEN suite à la promulgation des décrets de la loi Rilhac est problématique: On voit bien comment "l'autorité" aux contours bien flous introduite dans les textes sert de prétexte pour accentuer la pression sur les directeurs et directrices afin de mettre au pas des équipes jugées trop récalcitrantes ou trop revendicatives. C'est pourtant la solidarité entre les équipes et leurs directions qui permet à de nombreuses écoles de tenir face aux difficultés du métier. Le risque est grand, en tentant de casser ce lien et en tentant de transformer la fonction de direction en rouage de type hiérarchique de multiplier les conflits directions/collègues qui vont impacter gravement les conditions de travail de tout le monde. A cela s'ajoute la remise en cause de l'Inscription sur la Liste d'aptitude tous les 3 ans. Serait-ce là un chantage à l'obéissance ? Il est certain que cette disposition particulière ne va faire qu'accentuer le stress et la pression pesant sur les Directions.

Les Fonctionnaires stagiaires:

Les fonctionnaires stagiaires connaissent on le sait une difficile surcharge de travail et une entrée dans le métier difficile. Dans le 1er degré cette année la surcharge de travail est alourdie par l'exigence de participation au plan de formation de la circo pour 12h, et/ou aux évaluations d'école en plus de leur formation spécifiques.

La FSU est favorable à une formation complète et exigeante en lien à la fois avec la recherche et le terrain. Malheureusement, l'organisation de la formation qui vise à utiliser les stagiaires comme moyens d'enseignement à des fins budgétaires est à rebours de cette revendication. Par conséquent, devant la pression s'exerçant sur les stagiaires, nous demandons la suppression de cette obligation.

Pour rappel l'an dernier le refus d'une collègue FS de participer à son évaluation d'école avait été mentionné sur son rapport. Pire encore : c'est le fait d'avoir signé une pétition qui lui a été reproché. Cette collègue que nous suivions et qui avait alerté la cellule Stop Discri à cause des pressions subies a finalement démissionné il y a 2 semaines.

A ce propos nous aimerions connaître le nombre de démissions de FS avant titularisation pour l'année 2022-2023 pour le 1er et le 2d degré.

Dans le 1er degré, l'entrée dans le métier est aussi difficile pour les T1 qui par définition sont obligés de remplir les vœux MOB lors du mouvement, au risque de voir se constituer des équipes de jeunes collègues dans des écoles particulièrement difficiles. Sans perspective d'en sortir rapidement, ce qui constitue une source de stress supplémentaire. C'est ce qui est arrivé à l'Ecole Cités Jardins à Orly, et s'est soldé par un accident de service avec AT.

Pour conclure, nous constatons qu'encore cette année les établissements scolaires atteignent un point de rupture, dans le 1er comme le 2d degré, comme le montrent les

**102 alertes sociales déposées par la FSU-SNUipp 94 sur tout le territoire.
Dès septembre les fiches RSST nous alertent en nombre sur des thématiques
connues de l'administration et les collègues nous alertent sur leur état d'épuisement.
Nous alertons la DSDEN du Val-de-Marne sur l'état du monde enseignant et espérons
que notre travail commun cette année dans le Val-de-Marne permettra de d'améliorer
un peu les déplorables conditions de travail dans notre département.
La FSU-SNUipp 94 continuera à être au côté des collègues, et à porter leurs
revendications au sein de cette instance.**

Mesdames et Messieurs, nous vous remercions, de votre écoute.